

Une subvention de 500 € pour Notre-Dame de Paris

VU 10 FOIS | LE 22/06/2019 À 05:00 | 0 RÉAGIR |



Lundi soir, l'ordre du jour était léger, avec seulement deux délibérations, mais le conseil municipal a néanmoins été marquant, avec la présence de la députée Carole Grandjean, venue en visite.

Ce conseil marquait également le retour des élus dans la mairie entièrement rénovée après 15 mois de fermeture et de travaux. La réunion s'est déroulée au 1er étage, dans l'ancienne salle relookée.

En ouverture, la députée a présenté ses différentes missions, en particulier celle qui vient de lui être confiée par le Premier ministre, sur les fraudes sociales.

À la demande de l'association des maires et des présidents de collectivités, le maire, Gilbert Visine, a proposé d'attribuer une subvention de 500 € en faveur de la restauration de Notre-Dame de Paris.

Un élu a cependant souligné que l'appel aux dons était terminé, car les promesses sont plus que suffisantes. Cette démarche de solidarité a été approuvée à l'unanimité.

Soutien à l'ONF

Une demande de soutien au régime forestier par l'ONF a fait l'objet d'un débat. C'est finalement le principe du maintien du service public dans les territoires ruraux que le conseil a approuvé sans vouloir se positionner sur les revendications des organisations syndicales du personnel ni sur le déséquilibre financier de l'ONF. Ce vote s'est fait à l'unanimité.

Le bilan financier de la rénovation de la mairie

Le maire a fait le point sur le bilan financier de la rénovation de la mairie. L'opération représente un budget de 731.766 € TTC. Il reste 88.542 € à régler. Il faut y ajouter la location du local temporaire, soit environ 15.000 €, et le futur aménagement en mobilier pour environ 20.000 €.

À déduire à cela, le montant de l'ensemble des subventions attendues, qui est de 232.733 € dont 113.566 € sont déjà versés. L'avance de trésorerie de 150.000 € devrait pouvoir être remboursée intégralement à la rentrée.

Le bilan financier de la rénovation de la mairie

Le maire a fait le point sur le bilan financier de la rénovation de la mairie. L'opération représente un budget de 731.766 € TTC dont 88.542 € restent à régler. Il faut y ajouter la location du local temporaire Algeco (environ 15.000 €) et le futur aménagement en mobilier pour environ 20.000 €. A déduire, le montant de l'ensemble des subventions attendues qui est de 232.733 € dont 113.566 € sont déjà versés. L'avance de trésorerie de 150.000 € devrait pouvoir être remboursée intégralement à la rentrée.